

Rapport n°1.c :

Approbation du verbatim du Conseil d'administration du 2 décembre 2020

Rapporteur(s)	Dominique GREVEY Président d'UBFC
Service – personnel référent	
Séance du Conseil d'administration	17 décembre 2020

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Ordre du jour

à la section 4 des statuts d'UBFC, l'ordre du jour sera consacré à l'élection de la future Présidence d'UBFC, dont le mandat est fixé à 4 ans.

*(La séance est ouverte à 14 h 35, salle principale du Multiplex à Dijon,
sous la présidence de M. Bruno Tatibouët,
Doyen d'âge des administrateurs de la ComUE UBFC)*

- : - : - : - : - : - : -

M. Grevey.- Mesdames et Messieurs, chers administrateurs, je veux tout d'abord vous féliciter pour votre nomination et élection au sein de ce conseil d'administration d'UBFC. C'est la deuxième mandature pour UBFC, qui est donc une université toute jeune, comme tout le monde le sait.

Dans un premier temps, je vais vous proposer que nous fassions connaissance. Nous allons donc commencer par un tour de table.

(Les administrateurs procèdent à un tour de table de présentations).

Mme Bourhis.- Merci à toutes et tous.

Je vais vous dire quelques mots pour vous expliquer le déroulement de la séance.

Cette séance sera présidée par le doyen d'âge des administrateurs, qui est Bruno Tatibouët.

Dans le déroulé, chacun des deux candidats, Monsieur Dominique Grevey, à ma gauche, et Monsieur Patrick Bouchet, à ma droite, s'exprimera pendant une quinzaine de minutes. Après ce temps, il y aura un temps d'échanges d'une trentaine de minutes, au cours duquel vous pourrez poser des questions aux deux candidats.

Nous procéderons ensuite au scrutin à bulletin secret, qui aura lieu au fond de la salle. L'urne est installée au fond de la salle. Il faudra essayer de voter dans un ordre à peu près suivi et je proposerai de commencer par Madame Clerget, au bout de la salle. Nous rapatrierons ensuite l'urne par ici pour faire un dépouillement public.

Je laisse la parole à Bruno Tatibouët.

M. Tatibouët.- Je serai relativement bref. Le premier candidat a un quart d'heure pour se présenter et vous pourrez ensuite lui poser des questions, dans la limite d'une demi-heure.

M. Grevey.- Merci Monsieur Tatibouët.

Mesdames et Messieurs les administrateurs, je ne vais pas me présenter puisque vous avez eu mon CV hier par courriel. Je vais donc éviter de me répéter.

Je vais commencer en revanche mon propos par positionner « pourquoi UBFC ? » et, en somme, pourquoi sommes-nous là ?

Pourquoi UBFC ? C'est parce que, dans les années 80-90, il y a eu une forte dispersion de l'enseignement supérieur et de la recherche au niveau français. Depuis 2000 à peu près, il y a une tendance à la re-concentration de l'enseignement supérieur et de la recherche, concentration qui est accélérée par les classements internationaux qui montrent la puissance scientifique des Etats. Je ne dis pas que c'est bien ou que c'est mal, c'est un fait.

Au niveau français, on est sur l'idée de mettre en place une dizaine de grandes universités de recherche, d'avoir quelques sites qui vont intéresser les organismes de recherche et puis les autres.

Ce qu'il faut que l'on fasse, c'est que l'on reste dans des groupes dans lesquels nous aurons le plus de marge de manœuvre pour pouvoir travailler.

Avoir des marges de manœuvre pour pouvoir travailler, c'est bien entendu faire partie des grandes universités de recherche ou bien c'est être dans les sites qui intéressent les organismes nationaux de recherche. C'est là où les efforts vont être faits par l'État dans

les temps qui viennent, pour les financements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Vous avez l'impression que je ne parle que de l'aspect financier, c'est bigrement important parce qu'on sait que les établissements ont des difficultés financières. Ils ne peuvent pas faire des campagnes d'emplois à plein parce qu'ils arrivent à avoir des résultats négatifs, etc. C'est donc vraiment très compliqué. L'aspect financier est donc un aspect important.

On voit que les éléments qui sont importants, par exemple, c'est le label IdEx ou I-Site. Ce ne sont que des labels, mais ils sont importants parce qu'ils ouvrent également accès à des appels à projets spécifiques. On a gagné encore deux appels à projets qui étaient réservés à ces grandes universités de recherche dans lesquelles nous sommes parce que nous avons le label I-Site. C'est quelque chose d'important parce que cela nous permet d'avoir des financements spécifiques, par exemple pour faire de l'hybridation au niveau des cours, cela nous permet d'avoir des financements pour faire de l'innovation pédagogique, cela nous permet d'avoir des financements pour organiser un peu notre offre, etc., pour faire de la recherche. C'est donc un élément qui est important.

Après, il y a un autre élément important qui est que plus on va avoir des marges de manœuvre, plus on va pouvoir développer notre activité sur tous les territoires. C'est important.

Nous avons la particularité d'avoir 13 sites universitaires. Les 13 sites universitaires doivent vivre en tant que tels, c'est vraiment un élément fondamental.

Il faut que l'on soit capable de faire rayonner notre site universitaire de façon à le rendre plus attractif et avec une plus grande notoriété. Le rendre plus attractif, c'est bien entendu vis-à-vis de l'extérieur, mais c'est aussi au niveau de l'intérieur. En Bourgogne-Franche-Comté, on a une population de jeunes qui poursuivent plutôt moins des études dans le supérieur qu'en moyenne au niveau français. Ce n'est pas bien. Il faut donc que nous réussissions à les attirer vers nous. Pour cela, il y a plusieurs solutions, c'est soit leur donner envie de venir vers nous parce que cela a du sens qu'ils viennent faire leurs études, soit on va dans leur direction pour les aider à faire débuter leurs études sur leur lieu de vie initial. Ce sont là des projets comme les campus connectés dont je n'ai pas d'avis sur la pertinence, mais c'est le développement des sites universitaires territoriaux que nous avons. Nous en avons 13. C'est un exemple. Il s'agit donc là de ce genre d'élément.

Pour réussir à rester à un niveau de compétition mondial, sachant qu'il faut tout de même avoir une ambition mesurée, donc en tout cas pour rester visible à l'échelle nationale, il faut que nous prenions conscience que si on associe l'ensemble des forces de l'enseignement supérieur et de la recherche au niveau Bourgogne-Franche-Comté, on est un tout petit site. Lorsqu'on regarde par rapport aux autres sites, nous sommes à peu près avant-derniers. Cela dépend des caractéristiques que l'on va regarder, si c'est le nombre d'étudiants, le nombre d'enseignants-chercheurs, la production scientifique, etc. On peut être à égalité avec la Normandie ou le Centre Val de Loire, tout dépend. Mais cela veut dire que nous sommes petits.

Étant petits, nous ne pouvons jouer tout seul, il faut jouer ensemble. Les établissements ont choisi, vu l'histoire, vu la dispersion sur tout le territoire - j'ai parlé de 13 sites universitaires - de partir dans une organisation fédérale. Je dirais même plutôt une organisation confédérale.

Qu'est-ce que cela veut dire ? C'est confier à UBFC, qui est le niveau fédéral, la mise en œuvre des politiques que les établissements veulent porter collectivement et faire en sorte qu'UBFC soit le porte-étendard de l'enseignement supérieur et de la recherche au niveau régional.

C'est un élément important parce que cela positionne exactement UBFC où il doit être.

Les politiques sont portées collectivement, ce sera principalement la recherche qui va autour et puis tout ce que l'on va dire autour de l'attractivité.

Ce qu'il faut bien voir, c'est que le site est petit, on ne peut donc pas montrer ses muscles uniquement au niveau de la recherche. Il faut que l'on fasse un lien recherche-formation et que l'on soit également pertinent en termes d'innovation pédagogique. Parce que si nous voulons être attractifs pour nos étudiants locaux, pour les étudiants au niveau national et international, il faut que l'on montre des particularités. C'est vraiment là quelque chose d'important.

Les atouts que l'on va avoir, c'est justement de présenter une structuration qui soit une structuration originale. Quand je parle d'une structuration originale, le modèle fédéral-confédéral est un modèle original en France. Au niveau du ministère et au niveau du SGPI, ils nous ont encore dit récemment qu'ils espéraient vraiment que nous allions réussir à développer cette université fédérale parce que c'est un modèle sur lequel ils comptent beaucoup car le modèle initial qui prévoyait de faire des fusions de tous les établissements ne marche pas partout. On voit qu'il a achoppé dans beaucoup d'endroits. En revanche, un modèle fédéral qui soit performant est quelque chose d'important.

C'est notre premier atout, on est original. On peut donc imaginer jouer un rôle important et surtout avoir un rôle d'influence au niveau national. C'est important parce qu'on n'a pas été très présents au niveau national ces dernières années.

À l'époque, j'étais de l'autre côté de la barrière et je voyais bien que beaucoup de sites universitaires montaient au niveau du ministère, mais que du côté de Bourgogne-Franche-Comté, il n'y avait pas trop ce mouvement. Il faut donc vraiment qu'on utilise cette structuration originale pour essayer de venir peser au niveau national. On ne le fera pas tout seul, il faudra donc s'associer avec d'autres pour avoir plus de poids.

Là, c'est vraiment une ambition que j'aimerais que nous portions.

Le deuxième atout que nous avons, c'est que nous sommes un petit site et que ce petit site est agile. Quand je dis « agile », c'est qu'il est également capable de mettre en synergie ses complémentarités. En faisant cela, on gagne à tous les appels à projets. C'est donc important.

Il n'y a pas que les appels à projets dans la vie, je suis d'accord, mais il n'empêche que l'on gagne à tous les appels à projets. Il va bientôt y avoir des résultats des appels à projets sur les EquipEx + et je parie que nous aurons encore des succès. C'est donc important également.

Le troisième élément, c'est que si je redescends encore pour aller au niveau individuel cette fois-ci, on a des personnalités scientifiques qui sont excellentes, qu'il faut qu'on valorise pour mettre en avant nos sites, qu'il faut qu'on utilise dans le bon sens du terme pour dire : « Venez en Bourgogne-Franche-Comté, nous sommes très performants ».

Je vais donner quelques exemples, mais je vais forcément en oublier. Comme je regarde en direction du CNRS et de l'INRAE, du côté du CNRS, on a eu la médaille d'innovation 2020 qui a été pour notre collègue Daniel Hissel dans le Nord Franche-Comté pour ses travaux sur l'hydrogène.

Du côté de l'INRAE, nous avons reçu une invitation de la présidente du centre qui nous a dit que la semaine prochaine, si mes souvenirs sont bons, les Lauriers de l'INREA seront remis. Il y a sept Lauriers qui seront remis au niveau national et nous devrions en avoir trois. Si j'ai bien compris, on devrait même avoir des Lauriers assez prestigieux.

Encore un exemple. On a des jeunes qui ont candidaté à un concours qu'on appelle PhD. C'est un concours où les jeunes doctorants qui ont une idée de création d'entreprise peuvent concourir au niveau national. Nous avons eu deux des sept grands prix au niveau national.

Si je regarde, dernièrement, nous avons eu des prix de l'Académie des Sciences. On a encore eu deux collègues qui ont été lauréats. Et j'en oublie sans doute beaucoup, vous ne m'en voudrez pas et je ne veux pas tous les citer, mais cela montre que nous avons une structuration qui est originale, qui intéresse au niveau national. Nous avons une capacité à gagner aux appels à projets quand nous nous mettons ensemble et nous avons une capacité à avoir des individualités fortes au niveau scientifique. On a tous les atouts

pour réussir à avoir une attractivité plus forte. Il faut donc que nous nous mettions en ordre de marche pour cela.

L'un des éléments fondamentaux va être de mettre en place une politique scientifique de site qui soit ambitieuse. Une première politique scientifique de site a été mise en place dans le cadre du projet I-Site, on l'a mûri depuis. Cela fait 4 ans. On va retoiletter cette politique de site. Je vous propose de transformer les axes disciplinaires en défis sociétaux de façon à ce que l'on puisse "vendre" les éléments qui brillent le plus sur notre site universitaire pour essayer d'entraîner toute la communauté dans le sillage, c'est-à-dire vendre le fait qu'on adresse des défis sociétaux autour des technologies pour l'homme, autour de : territoire, environnement, aliment, autour de la santé, etc. Ceci de façon à ce que l'on soit capable de dire qu'en Bourgogne-Franche-Comté, il y a des éléments qui sont bigrement importants, que dans ce site universitaire, on adresse des défis sociétaux et on ne vient pas faire uniquement une matière pour la matière en elle-même, mais que cela va éclairer sur ce qui se passe dans le monde pour la suite. C'est là quelque chose de vraiment important qu'il faut que l'on réussisse à mettre en œuvre, donc vendre nos éléments différenciants pour emmener tout le monde.

C'est un petit peu comme mon épicier, dans mon quartier, qui met en avant, dans sa devanture, les éléments qu'il veut mettre en promotion et qui vont faire que le chaland va rentrer dans son épicerie. C'était un peu là l'idée. Vous ne m'en voudrez pas de comparer une université à une épicerie, mais il s'agit de mettre en avant un certain nombre d'éléments pour pouvoir dire « venez » et ensuite essayer de faire briller l'ensemble du monde universitaire de Bourgogne-Franche-Comté. C'est vraiment un élément qui est important, donc d'avoir ces valeurs en tête.

Il faut donc que nous soyons attractifs, attractifs pour les jeunes, mais aussi pour les jeunes collègues, pour les organismes nationaux de recherche. On voit bien pourquoi. C'est en effet avec eux que l'on pourra avancer et ce n'est pas sans eux, c'est clair.

Il faut également que nous ayons une organisation opérationnelle, efficace et efficiente. On a trop vu des choses qui ne fonctionnaient pas forcément tout à fait bien. Là, il va donc falloir que nous ayons des principes directeurs qui soient très clairs, c'est qu'on utilise les principes de subsidiarité et qu'on utilise le principe de la double affiliation des personnels et des étudiants.

Double affiliation, cela veut dire que quand je suis à l'université de Bourgogne, je suis aussi affilié à l'université Bourgogne-Franche-Comté. Et quand je suis à l'université de Bourgogne-Franche-Comté mais que je travaille sur le campus de la Bouloie à Besançon, je suis également affilié à l'UFC, ou à l'ENSMM en fonction de ce qu'on voudra.

C'est un élément qui est important car il va permettre de créer de la porosité et cette porosité va nous permettre de travailler de façon plus fluide. Il faudra bien entendu travailler sur la simplification des procédures, sur la dématérialisation. Il y a beaucoup d'éléments de ce côté-là.

M. Tatibouët. - Il vous reste encore une minute.

M. Grevey. - Nous aurons à travailler également sur deux points fondamentaux : sur l'attractivité du site, c'est-à-dire son rayonnement, communiquer à l'extérieur et sur le sentiment d'appartenance à UBFC. C'est quelque chose de très important parce que ce sentiment d'appartenance n'existe pas suffisamment.

Je vais en rester là. Je suis à l'écoute de vos questions.

M. Tatibouët. - Monsieur Guinebert.

M. Guinebert. - Merci pour cette présentation. En préambule, je tiens à dire que je suis assez déçu de ce discours, de la philosophie qui est derrière ce discours. J'ai plus l'impression d'être dans une entreprise que dans une université : compétition mondiale, attractivité. De là, en plus, à parler de camelot et d'épicerie, pour une université, je suis tout de même assez touché par cela.

D'autre part, je trouve qu'il y a quelque chose, dans ce discours, qui est assez antinomique étant donné qu'on a souvent pointé du doigt la ComUE et le fait qu'elle ne puisse pas fonctionner parce qu'il y a une opposition entre les deux universités. Et là, ce que l'on veut faire, finalement, c'est les faire travailler ensemble pour qu'il y ait une compétition avec les autres universités. C'est quelque chose que j'ai du mal à comprendre. C'est à mon sens une considération qu'il est compliqué de surmonter.

J'aimerais que l'on parle plutôt d'université française au lieu de lancer la concurrence à tout va parce que je me demande où cela va aller.

Ma question, pour aller au fond des choses, c'est qu'on a beaucoup parlé de compétition, d'attractivité et on a laissé, à mon sens, les étudiants un peu derrière tout cela.

Concernant l'attractivité, vous avez beaucoup parlé de l'extérieur. Vous avez tout de même parlé des étudiants qui sont au sein de cette université, mais sur l'attractivité, je me demande à quoi cela rime. Est-ce que, par là, vous voulez parler de pôles avec une spécialisation de certains territoires ? Auquel cas, il faut bien être au fait que certains étudiants ne peuvent pas se déplacer et qu'ils sont à l'université de Franche-Comté parce qu'il y a deux choix. Ils peuvent, peu importe où ils habitent, aller dans telle ou telle filière et c'est une des choses importantes. Donc si on constitue des pôles - mais je ne sais pas si c'est votre projet -, de fait on exclut des étudiants, des étudiants bourguignons, francs-comtois de l'université de Franche-Comté.

Ma préoccupation, c'est de dire qu'il faut effectivement être attractif, mais il faut penser tout d'abord aux étudiants bourguignons, francs-comtois et ensuite aux autres.

M. Tatibouët. - J'aimerais redonner la parole à Monsieur Grevey pour qu'il puisse vous répondre.

M. Grevey. - Merci.

Je n'ai pas beaucoup parlé des étudiants parce que je me suis focalisé sur le cœur de métier d'UBFC qui est de porter la recherche. C'est un élément important.

L'aspect des étudiants existe également parce que - je vous l'ai dit - il faut que l'on fasse le lien formation-recherche, c'est vraiment quelque chose d'important. Et que l'on travaille sur l'innovation pédagogique.

Du côté d'UBFC, on fait le cœur qui est la recherche, on fait le lien recherche-formation et on essaie d'embarquer la communauté dans de l'innovation pédagogique.

Après, il n'est pas question de dire qu'on va faire des pôles et puis - je dis n'importe quoi - à Nevers, on ne fera que telle formation, à Sévenans que telle formation, etc. Ce n'est pas la question. La question est de réussir à développer l'université le mieux possible en lui donnant tous les moyens de mieux se développer.

Je n'ai pas parlé d'accueil des étudiants. C'est quelque chose d'hyper important. L'accueil des étudiants passe par le fait de leur expliquer, par exemple, ce qu'est l'université. Ils ne connaissent pas vraiment l'université. Au mieux, ils connaissent la formation dans laquelle ils sont, ils arrivent à comprendre ce qu'est leur département. Leur composante, c'est déjà plus compliqué. L'université, c'est encore plus compliqué. Et pour ce qui est d'UBFC et du système fédéral, cette fois-ci on les a tous perdus. C'est donc là une piste de travail.

Il faut que nous soyons capables d'entendre quelles sont les problématiques que rencontrent les étudiants et que nous soyons capables, tous ensemble, de mettre en place des actions qui permettent d'adoucir un peu les difficultés que les étudiants rencontrent.

Il n'empêche qu'UBFC ne va pas être à la manœuvre de façon fondamentale sur cet aspect. On ne peut faire que de la coordination pour pouvoir discuter à l'échelle du site, pour partager les bonnes pratiques, pour imaginer mettre en œuvre des outils, des actions qui permettent de traiter de façon plus globale les problématiques que l'on peut rencontrer.

M. Tatibouët. - Y a-t-il une autre question ?

M. Maimbourg.- Tout d'abord, il y a des choses que j'ai appréciées dans votre propos, la question de l'innovation pédagogique qui, à l'heure actuelle, est tout de même primordiale, notamment dans le contexte sanitaire actuel où on revoit notre façon d'enseigner, également sur la compétitivité qui reste tout de même un point important, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale.

Maintenant, comme cela a été évoqué par mon collègue, nous avons vu qu'il y avait plusieurs problèmes pour coordonner l'ensemble des établissements de notre université fédérale. Afin d'avoir une politique unie, souhaitez-vous à l'avenir avoir des transferts de compétence des différents établissements à l'université fédérale afin d'avoir une politique plus globale ? Est-ce l'un de vos projets ?

D'autre part, il y a un point qui m'a tout de même un peu interpellé. Vous avez évoqué le fait que nous n'avions pas, selon vous, suffisamment d'étudiants dans l'enseignement supérieur. Je viens d'un mouvement qui prône ce qu'on appelle l'éducation pour la nation. Et « pour la nation », il ne faut pas que des étudiants de l'enseignement supérieur, il faut aussi des travailleurs de tous les niveaux de la société.

Donc, tous ces étudiants qu'il faudrait inclure dans l'enseignement supérieur, pour quelle finalité ? Parce que ces étudiants, vont-ils trouver des emplois qualifiés ? Quel est l'intérêt d'avoir une licence si on finit chez Mac Donald ?

Et surtout, quels moyens pour accueillir ces étudiants qui nous manquent ? Est-ce que vous avez des solutions à nous apporter ? On a bien vu, dans le contexte sanitaire actuel, qu'on a eu un nombre plus important d'étudiants que prévu, qui ont eu leur baccalauréat et qui sont arrivés dans l'enseignement supérieur. Il a fallu pousser les murs pour les accueillir et on ne peut pas pousser indéfiniment les murs, que ce soit à l'université mais aussi dans les établissements partenaires.

Je vous remercie.

M. Grevey.- Je vois deux questions. Je vais commencer par la problématique de la coordination avec les établissements membres d'UBFC.

Ce qui est important, c'est de comprendre qu'au démarrage, on a parlé de l'université fédérale, mais je pense que toutes les personnes qui parlaient de l'université fédérale avaient chacune leur définition et leur vision de la chose. Ce qui a généré un peu de bruit dans la mise en place du système fédéral et qui a fait que cela n'a pas fonctionné.

Aujourd'hui, je crois qu'on a gagné en maturité et je crois que les établissements convergent vers une organisation particulière, c'est-à-dire qu'ils ont pris conscience qu'ils devaient porter ensemble, collectivement, un certain nombre de politiques et qu'ils devaient en confier la mise en œuvre, c'est-à-dire l'élaboration de la stratégie et sa mise en œuvre, à UBFC. On va donc partir comme cela. C'est maintenant très clair dans l'esprit des établissements.

Je ne pense donc pas que nous aurons les mêmes problématiques qui ont existé auparavant. Les vrais enjeux, aujourd'hui, vont être d'être capable de transformer cet essai, donc de retoileter la politique scientifique pour qu'elle soit ouverte et inclusive du plus grand nombre de notre communauté et ensuite que l'on soit capable de faire fonctionner cela parce qu'on sait que si l'on veut que cela fonctionne, il faut que tout le système administratif et financier suive derrière.

Et comme on a à travailler avec sept établissements, huit si on compte UBFC et 13 territoires, il faut que nous soyons bigrement bien organisés pour que cela fonctionne. Cela fait partie des enjeux pour réussir à se développer.

Après, dire qu'il ne faut pas que nous ayons des jeunes qui viennent dans l'enseignement supérieur, cela me fait un peu peur, en sachant que l'on parle de plus en plus d'économie de la connaissance, en sachant, comme je l'ai dit, qu'en Bourgogne-Franche-Comté, nous sommes, en termes de poursuite d'études dans le supérieur, inférieurs à la moyenne nationale. Cela veut dire que soit on se spécialise dans « le Mac Do », soit on essaie d'aller plus loin et de prendre en compte le fait qu'on a de l'industrie manufacturière et que cette industrie manufacturière va devoir évoluer très fortement dans

les années qui viennent. Et si nous n'avons pas des jeunes formés pour cela, on ratera le coche.

Vous pourrez me dire qu'on peut aller chercher des jeunes ailleurs. C'est clair, mais je trouve que c'est bien d'aller les chercher aussi chez nous pour qu'ils restent chez nous pour travailler.

M. Maimbourg.- J'aimerais juste préciser. Je n'ai pas dit qu'il ne fallait pas que nous ayons des jeunes qui viennent dans l'enseignement supérieur. Sinon, je ne serais pas là. Je dis simplement qu'un jeune dans l'enseignement supérieur pour l'enseignement supérieur, cela n'a pas de sens et que si on a plus de jeunes dans l'enseignement supérieur, il faut leur garantir, derrière, une formation qui aille jusque-là où ils souhaitent aller, donc les accueillir en master et après, pourquoi pas, en filière doctorant. Et, en plus de cela, qu'ils aient, derrière, de l'emploi dans leur domaine de qualification et qu'on ne se retrouve pas avec des jeunes surqualifiés ou avec des diplômés qui n'auront pas la valeur de leur investissement et de leur travail.

C'était plutôt là-dessus et sur la capacité d'accueil de cette population.

M. Grevey.- D'accord.

M. Deffontaines.- Monsieur Grevey, je vous remercie.

Je voulais juste prendre la parole en tant qu'enseignant-chercheur précaire, contractuel et ancien doctorant.

Je voulais vous interroger sur la place notamment des écoles doctorales dans UBFC et ce que vous pourriez en dire.

J'ai des collègues doctorants en Sociologie, actuellement vacataires à l'université de Bourgogne, qui sont en grève pour réclamer la mensualisation du paiement de leurs vacances. Cette une question concernant la précarité des jeunes chercheurs.

Je voulais vous demander aussi quelle place vous feriez à toute la recherche qui n'est pas vendable ou attrayante, celle qui n'entre pas dans les axes de l'I-Site et qui, pourtant, peut-être n'allant pas dans le jeu de la société ou des compétitions que vous nous présentez, pourrait nous amener à faire des découvertes importantes.

De même, vous nous avez présenté une armée prête à se mettre en marche ou prête à se mettre en ordre de marche - ce sont vos mots - pour répondre à des appels à projets. Quid des financements permanents de la recherche ?

M. Grevey.- Merci. Beaucoup de questions ! Je vais essayer de ne pas en oublier ; j'ai pris quelques notes.

Pour ce qui est de la recherche, tout doit être considéré. C'est-à-dire qu'il faut qu'on essaie, dans les principes directeurs, de permettre l'expression de tous les talents.

Permettre l'expression de tous les talents, c'est essayer d'entendre quelles sont les problématiques et essayer de voir comment on essaie de les résoudre. Je donne un exemple. Lorsqu'on commence à toiletter ce que je vais appeler la politique scientifique de site, la première chose que l'on va faire, c'est activer ce qu'on appelle les pôles thématiques disciplinaires d'UBFC. C'est-à-dire qu'il y a 6 pôles thématiques disciplinaires dans UBFC qui concernent des domaines cohérents de disciplines scientifiques. Il sera donc demandé à chacun de ces domaines cohérents scientifiques de faire un diagnostic, style une matrice que je vais appeler AFOM (atouts, faiblesses, opportunités et menaces) et d'élaborer un tableau de bord de suivi du positionnement scientifique. Parce qu'on est bien d'accord sur le fait que quand on est un enseignant-chercheur dans le domaine du pôle LMC qui doit être Lettres, Langues et Communication, on n'a pas du tout les mêmes préoccupations en termes de production scientifique que lorsqu'on est dans un pôle qui est plus Sciences fondamentales appliquées et technologiques.

Il faut donc vraiment travailler par groupes de disciplines qui soient cohérents et il faut affirmer qu'on a des spécificités et que, pour avancer, on a besoin d'avoir des outils

spécifiques, on a besoin de mettre en place des actions particulières, etc. Cela me paraît vraiment très important.

Après, il y a beaucoup de choses qui peuvent entrer dans les défis sociétaux que j'ai cités tout à l'heure, pas tout. Là, pour ce qui ne va pas pouvoir rentrer, il va peut-être falloir réfléchir à rajouter un quatrième axe dans la réflexion. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, on a trois axes, trois défis sociétaux autour de : technologique, environnement, aliment et santé. Il y a peut-être un quatrième axe à imaginer. En revanche, si on l'imagine, il faut que ce soit fait avec les enseignants-chercheurs concernés. Il va donc falloir travailler autour de cela pour essayer de voir s'il est pertinent de le mettre en avant. Mais il faut vraiment que cela apporte du sens dans notre université, que cela donne un sens, que cela permette à l'université de briller et de dire qu'ici, nous traitons les choses de ce type-là et là, ce sera important pour nous.

On n'aura sans doute pas 98 % de la communauté universitaire dans cette vision, mais j'ai bon espoir que cela réussisse à créer un mouvement d'entraînement. Mais il faut déjà commencer par là pour avancer sur ces aspects.

Après, les appels à projets, les crédits récurrents, je crois que tout le monde sera d'accord, c'est une histoire d'équilibre. Il y a des choses qui sont en train de se passer, qui ont du bon, qui ont du moins bon. Il faut le reconnaître. Je pense à la loi de programmation de la recherche. Il y a un certain nombre de choses qu'il faudra que l'on prenne en compte.

En tout cas, il ne faut pas qu'on arrête de répondre aux appels à projets compétitifs parce que c'est ce qui va nous apporter le plus, mais il faut aussi qu'on essaie de trouver les moyens d'avoir des crédits plus récurrents. C'est plus compliqué, mais il faut chercher, il faut vraiment essayer d'avoir le meilleur équilibre possible, c'est clair.

Concernant les problématiques des enseignants-chercheurs précaires, je ne suis pas trop au point sur ce sujet. Je veux bien en discuter avec vous, bien entendu, si je suis toujours là pour la suite, pour essayer de voir ce que l'on peut faire.

M. Viéron-Lepoutre.- Vous avez indiqué comme étant un atout le fait que l'on soit une petite structure. En même temps, je vois que c'est malgré tout aussi un désavantage par rapport aux mastodontes qui sont autour de nous. Je pense à l'université lyonnaise, à l'université d'Alsace à Strasbourg, l'université UDL en Lorraine, l'université parisienne n'est pas très loin non plus et ils ont un pouvoir d'attractivité qui est assez important malgré tout.

Je ne voudrais pas voir que le verre à moitié vide, mais il y a malgré tout une compétitivité entre les universités qui met à mal nos capacités à être attractif.

Je rejoins ce que disait mon collègue, Monsieur Deffontaines, sur le problème des formations et surtout de la recherche qui ne génèrent pas obligatoirement des brevets. Depuis quelques années, tout cela est mal traité, que ce soit dans l'I-Site ou dans les appels à projets. Je pense aux formations SHS qui sont tout de même très mal traitées et qui fait que les enseignants-chercheurs et les chercheurs ne s'y retrouvent plus. On parle d'une société de la connaissance et on maltraite ce qui est, pour moi, le fondement de la connaissance.

J'ai donc du mal à voir, dans cette politique, cette course en avant de la compétitivité entre les universités françaises au lieu d'essayer plutôt de construire quelque chose qui soit plus une université française plutôt que des universités françaises, sachant qu'on connaît la volonté qui est derrière, qui est de réduire le nombre des universités en France.

M. Grevey.- Quand j'ai dit : « On est petit, c'est un atout », c'est un atout dans le sens où nous avons une grande agilité. Nous sommes capables de travailler ensemble. Dans certains gros centres, ils ne sont pas capables de travailler ensemble. Quand je dis qu'on est capable de travailler ensemble, c'est au niveau de la communauté universitaire. On a vu qu'entre établissements, pendant la période de réflexion sur ce que devait être le modèle fédéral, on avait un peu de mal à le faire. Je pense qu'on a passé cette étape-là. C'est un élément.

Quand on se compare à l'université de Lorraine, elle était à peu près dans le même état que nous il y a quelques années. Sauf qu'ils ont réussi à avancer très vite parce que je pense qu'ils avaient commencé leur réflexion bien avant nous. En fait, ils ont un peu d'avance, mais on voit que cette petite avance fait une grande différence aujourd'hui. Il faut donc que nous rattrapions notre retard, que nous nous organisions bien et que nous soyons capables de peser au niveau national.

Je vous ai dit que pour peser au niveau national, nous avons une structuration spécifique, mais il faut que l'on travaille avec d'autres pour y arriver, pour peser plus fort. Il faudra donc que nous fassions des alliances pour aller peser.

Après, ce n'est pas moi qui vais faire évoluer le modèle français.

Concernant les recherches en Sciences Humaines et Sociales, parce que c'est plutôt de ce côté-là que vous tiriez l'élément, je veux juste faire la remarque que dans nos listes, on n'avait que des directeurs d'unité de Sciences Humaines et Sociales. Là, il me paraît tout de même important de rappeler – et là, c'est ma position d'administrateur provisoire, mais cela n'a pas été fait dans un but électoraliste – qu'on a renforcé la dotation aux crédits récurrents pour les unités de recherche en SHS. On ne l'a pas fait pour les autres.

Vous pouvez me croire si je vous dis – du moins je l'espère – que les Sciences Humaines et Sociales qui représentent à peu près 40 % des effectifs des chercheurs en Bourgogne-Franche-Comté vont devoir être considérés de façon peut-être un peu différente de la façon dont on les considérait avant. Après, ce sont des promesses, mais il y a aussi déjà quelques éléments factuels qui nous donnent des signes.

M. Tatibouët. - Monsieur Hameau, vous avez une question ?

M. Hameau. - Ce sont plutôt plusieurs éléments de réflexion partagés.

Le premier, c'est qu'on est dans un moment important de l'histoire d'UBFC puisque l'histoire récente nous a montré qu'on pouvait faire mieux et que choisir un président aujourd'hui était très important. C'est un moment important, je voulais le souligner, parce qu'il va falloir écrire une nouvelle page stratégique pour ce beau projet, finalement. Mais je pense qu'on est tous dans cette logique de responsabilité parce qu'au fond, la future équipe et son président auront aussi à *pitcher* et travailler pour que le jury I-Site nous donne son satisfecit ou pas. En tout cas, on va tout faire pour l'avoir.

La deuxième chose. Je trouve très bien que les axes disciplinaires, qui sont tout de même un petit peu technos, d'une certaine manière quand on regarde le programme, puissent lier avec des défis sociétaux. Je trouve cela intéressant parce que, du coup, cela ouvre finalement les questions de la recherche et de la science et cela permet de les rendre accessibles, y compris aux citoyens. Quelque part, cela va atterrir dans des pratiques, dans des usages citoyens et je trouve cela intéressant puisque cela permet aussi de faire un peu de vulgarisation pour ce qui est de la science.

Après, sur le débat de « à quoi sert d'éduquer et d'enseigner », je pense qu'il y a toujours plusieurs solutions à tout cela puisque, dans un parcours, on peut très bien échouer dans ses études et les reprendre après. On peut très bien devenir passionné de quelque chose, c'est important parce que cela élève un peu le débat. C'est de la citoyenneté. Cela peut être de l'utilité si on a une vision marxiste des choses, mais pas seulement.

Je pense donc que, demain, les compétences-clés à acquérir, c'est plutôt de l'adaptation, c'est plutôt de savoir se former puisque les métiers de demain - sauf si vous les connaissez tous, moi je ne les connais pas tous -, ils ne sont pas encore là.

Ensuite, je pense que ce qui est proposé sur la partie structuration d'UBFC en articulation avec les établissements est très important parce que même si on peut déplorer la compétition ou le fait qu'il y ait de la concurrence entre les territoires, c'est tout de même cette réalité qui est là aujourd'hui. En tout cas, nos niveaux d'attractivité sont différents. Quand vous êtes du côté de Sens, vous sentez bien que Paris n'est pas loin et

que ça tire par là-bas. Quand vous êtes à la frontière du côté de la Suisse, on sent bien aussi que ça tire. Et quand on est du côté de Lyon et de Villefranche, Mâcon, on sent bien que ça tire. Le sujet, c'est donc comment on s'organise et on travaille en coopération dynamique sur ce territoire qu'est la région Bourgogne-Franche-Comté. Je pense que c'est cela, notre enjeu.

En tout cas, en tant que représentant de Dijon Métropole, je pense que nous avons une responsabilité commune dans le couple Dijon-Besançon parce que ce sont tout de même ces deux poids lourds qui font cette attractivité globale de la région, même si je ne mésestime pas le Creusot Montceau, je ne mésestime pas ce qui se passe à Nevers, ou encore ce qui se passe dans le Pays de Montbéliard où il y a des choses formidables. Mais on voit bien que là, il y a quelque chose à construire.

Je voulais faire le lien entre l'attractivité et la capacité à être agile. C'est-à-dire que parce qu'on est petit, on a cette capacité à être agile et cette capacité à mettre autour - je l'ai vu dans pas mal de projets - des forces qui, au départ, pouvaient se dire, quelque part : « qu'est-ce que l'on va faire là-dedans ? », « Pourquoi l'alimentation irait se croiser avec des Sciences humaines ? »

C'est donc par cette synergie et ces croisements au départ improbables de savoirs, d'expertises qu'on arrive à monter des projets qui tiennent la route puisqu'on remporte finalement pas mal d'appels à projets.

Je voulais le signaler pour ne pas être dans la désespérance.

Ensuite, notre région, quand on regarde bien, elle a des tas d'atouts. Elle a des atouts parce qu'elle a une histoire.

M. Tatibouët.- Est-ce que vous avez une question ?

M. Hameau.- Oui, ma question est celle-là...

M. Tatibouët.- L'idée est que Monsieur Grevey puisse s'exprimer. Vous aurez l'occasion de vous exprimer par la suite.

M. Hameau.- Oui et, de toute façon, je le ferai.

Pour moi, c'est : comment tisse-t-on avec les grandes filières économiques ? C'est à cela que je voudrais que l'on fléchisse. C'est comment on tisse, avec les grandes filières économiques de chaque bout du territoire, étant donné qu'il y a des complémentarités partout et qu'on a des projets emblématiques intéressants partout, et ces territoires le travail possible avec finalement des enjeux de transition, qu'ils soient écologiques, qu'ils soient industriels, qu'ils soient alimentaires, qu'ils soient numériques, énergétiques ou touristiques puisqu'on est aussi une région qui a des atouts touristiques formidables. Voilà ma question.

M. Grevey.- Je pense que pour répondre à la question, il faut engager un travail avec les enseignants-chercheurs de toutes les disciplines. C'est là où je reviendrai volontiers sur les pôles disciplinaires. C'est à ces groupements de chercheurs qu'il faut que l'on pose la question de savoir comment ils veulent interagir avec la société civile.

Si je prends le cas de personnes qui sont dans la photonique, parce que je vois Monsieur Porte en face de moi, les chercheurs vont avoir des interactions qui vont être soit du conseil, soit de la R&D, soit de la recherche un petit peu plus fondamentale avec les entreprises.

Si je me tourne du côté de l'INRAE, dans le domaine de l'agriculture, ce ne sont pas du tout les mêmes pratiques. Les interactions ne sont pas les mêmes et on n'adresse pas les mêmes enjeux.

Il faut donc que ce soit les personnes concernées par les disciplines qui essaient de voir comment elles peuvent connecter un enjeu scientifique à un défi sociétal. À partir de là, on sait comment on va pouvoir interagir pour essayer d'apporter des éléments, contribuer à la résolution de questions de ce type-là.

Ce qui veut dire que je n'ai pas de réponse à apporter ici. Je sais que pour travailler, il faut qu'on s'adresse aux chercheurs par groupes cohérents de disciplines parce que si on travaille tous mélangés, on sait bien que ce sera ceux qui font le plus de contrats et qu'on va travailler en millions d'euros, ce qui n'a pas forcément de sens. Parce que si je suis dans le domaine de l'agriculture, ce qui est peut-être le plus important, c'est de donner des fiches de bonnes pratiques aux agriculteurs pour qu'ils travaillent mieux, ce qui ne va pas se compter en millions d'euros. En revanche, cela va avoir un impact bigrement important sur notre environnement.

Je pense donc que c'est plutôt cette approche qu'il faut que nous ayons et c'est cette approche que j'aimerais bien que nous puissions mettre en œuvre.

M. Tatibouët.- On arrive au bout des 30 minutes. Éventuellement une dernière question brève.

M. Beaud.- J'avais une question sur l'aspect pluriannuel de la ComUE. Parce que là, on va avoir de grandes échéances dans les mois qui arrivent. Au niveau de la suite, est-ce que la ComUE a aussi vocation à engager un certain nombre de politiques de site en compagnie des différents établissements en son sein et, si oui, lesquelles et avec quels moyens ?

M. Tatibouët.- Pourriez-vous répéter la question ? C'était trop rapide.

M. Beaud.- Je me posais la question de l'aspect pluriannuel du travail qui va être effectué par la ComUE et de savoir aussi si la ComUE, à l'aide des autres établissements, comptait initier un certain nombre de politiques de site sur des questions comme les questions environnementales, les questions de lutte contre les discriminations de vie étudiante. Et, si oui, lesquelles ?

M. Grevey.- Ce qui est important, c'est de repositionner UBFC dans son rôle qui est celui de porter les politiques que les établissements veulent porter collectivement. Cela n'empêche pas UBFC d'avoir une action qui soit plus proactive. Si on parle d'environnement, par exemple, ce que j'aimerais bien, c'est que l'on fasse tous l'expérience de mesurer l'impact environnemental de notre activité.

Il y a des choses qui ont été mises en place entre la conférence des présidents d'université et le CNRS. Je ne suis plus tout à fait certain de l'association, mais peu importe. Où il y a tout un questionnaire qui a été mis en place et qui permet de mesurer l'impact environnemental que l'on peut avoir dans notre travail. Il me paraît important de le mettre en place.

Je discutais avec des étudiants qui me disaient que si on traitait mieux nos déchets, ce ne serait peut-être pas idiot. On peut donc peut-être avoir une action. Ce sont des petites actions, mais menées à l'échelle globale de la région, cela peut avoir du sens.

En fait, oui, il va falloir que l'on se pose des questions, mais il faut aussi que cela vienne de nous, tous ensemble, ici, autour de la table, que l'on porte des ambitions et qu'on les "vende" aux établissements pour que l'on soit capable de mettre en place des actions qui ont du sens, qui donnent du sens aussi à notre travail.

M. Tatibouët.- Monsieur Piat, pour la dernière question.

M. Piat.- Je vais donc clôturer.

Ma dernière question portera sur le modèle que l'on veut mettre en avant, que l'on veut développer de ce modèle confédéral. Les choses se clarifient clairement puisque le rôle d'UBFC est de porter les politiques que les établissements veulent porter collectivement. Par contre, cela pose la question de quels moyens les établissements sont prêts à mettre en œuvre pour que le portage se passe bien. Parce qu'on sait tous que les

moyens d'UBFC en termes de personnels sont limités. Il faut donc, si on veut être ambitieux, si on veut porter des projets ambitieux, que les moyens soient répartis. Or, jusqu'à présent, ce qu'on a plutôt vu par le passé, c'est que les établissements se sont plutôt délestés en quelque sorte vers UBFC et UBFC a plutôt tiré la langue.

Derrière ma question, il y a en filigrane la question des rapports entre le futur président d'UBFC et les directeurs des établissements membres. Quels rapports, je ne dirai pas « de force », surtout pas, mais quels rapports de type collaboratif pour amener une volonté politique qui se traduise après par une volonté opérationnelle sur le terrain ?

Comment souhaitez-vous travailler avec les représentants des établissements membres ?

M. Grevey.- Pour le fonctionnement, tout à l'heure, je vous ai dit que le principe de subsidiarité et la double affiliation étaient des éléments importants. En fait, je dis qu'il faut créer de la porosité entre les établissements. C'est-à-dire qu'il ne faut pas faire comme cela a été le cas il a y quelque temps, de dire que c'est UBFC qui porte et qui se débrouille, que c'est eux qui gèrent. Parce qu'effectivement, ce n'est pas la poignée de personnels qui est à UBFC en propre qui va pouvoir gérer les millions qui sont à gérer. Je ne parle ici que d'argent parce que c'est un élément important pour le fonctionnement. Mais c'est aussi les RH, etc.

C'est donc vraiment quelque chose d'important qu'il faut que l'on arrive à faire, c'est-à-dire créer cette porosité, d'où la double affiliation, d'où le principe de subsidiarité. Ce qui veut dire que l'on fait dans les établissements ce que l'on faisait auparavant et qu'on a refilé à UBFC à un moment où cela ne se passait pas bien parce que personne ne comprenait plus ce que faisait l'un ou l'autre. Maintenant que les choses se clarifient, que les DGS des établissements recommencent à travailler ensemble, ce qui est plutôt positif, on va réussir.

Je crois que la clarification du rôle d'UBFC est un élément déclencheur. Et je crois aussi que les chefs d'établissement ont tous pris conscience que s'ils n'allaient pas dans cette direction, cela se passerait mal, après, pour leur établissement. Parce qu'il ne faut pas essayer de faire en sorte de dire que l'on travaille ensemble, mais que ce soit juste pour se renforcer individuellement. C'est : on travaille ensemble pour se renforcer collectivement et c'est ce renfort collectif qui va faire que l'on va être plus fort individuellement. Et je crois que, maintenant, les chefs d'établissement en sont convaincus.

Si on réussit, dans la future commission des statuts, à bien faire en sorte de positionner les éléments comme cela, on réussira à avoir un système qui fonctionne bien et qui ne sera pas dépendant des hommes, c'est ce qui est important.

M. Tatibouët.- Monsieur Grevey, je vous remercie.
Nous allons passer au deuxième candidat, Monsieur Bouchet.

M. Bouchet.- Bonjour à tous à nouveau. Contrairement à mon collègue Dominique Grevey, je ne suis pas administrateur provisoire, je suis un simple enseignant-chercheur qui a fait ses quatre heures de cours ce matin, qui encadre des doctorants et qui essaie aussi de faire de la recherche malgré son positionnement dans les SHS.

Il est donc vrai que j'ai une moindre connaissance de l'environnement concurrentiel, du positionnement à adopter, des enjeux économiques. Ma candidature ici est donc peut-être davantage positionnée sur l'humain et les laissés-pour-compte de ces regroupements puisque le *big is beautiful* est peut-être un peu révolu aujourd'hui, dans une crise un peu mondiale. Et peut-être que dans une forme de regroupement, si elle peut avoir un intérêt, on ne doit pas laisser tout le monde au bord du chemin et dans des situations difficiles, notamment – et je reviendrai là-dessus dans mon propos – face à une loi de la programmation de la recherche qui a été entérinée il y a peu de temps et qui ne préfigure rien de bon, ni pour les établissements publics en général, ni pour les regroupements d'établissements.

Je suis le représentant d'une liste soutenue syndicalement. Je suis moi-même militant syndical et, contrairement à il y a 4 ans, cette liste a eu un score relativement important de voix, notamment chez les maîtres de conférences et autres enseignants-chercheurs rattachés. Ce nombre de voix important est à mon avis vraiment l'expression de quelque chose qui est mal perçu, où il y a un malaise, dans un contexte un peu particulier aujourd'hui au niveau mondial et au niveau national, à la fois de ce que peut apporter un regroupement d'établissements et en même temps un contexte national extrêmement défavorable en termes de visibilité pour exercer son métier d'enseignant-chercheur notamment.

Cette loi, au-delà des effets dévastateurs liés à la précarisation, à la contractualisation met aussi en évidence un Etat qui n'a fait, depuis quelques années, que de minimiser ou donner de moindres subsides financiers et humains aux établissements, alors même que le nombre d'étudiants ne faisait qu'augmenter. Et, comme l'a dit l'un d'entre vous tout à l'heure, avec un taux de réussite au bac à 98 ou 99 %, on n'a eu que peu de chagrin comme moyens supplémentaires attribués par l'Etat pour faire face à cette arrivée massive. Sachant que cette arrivée massive arrivera progressivement peut-être aussi dans des masters ou des doctorats que la ComUE aura, à l'avenir à gérer.

C'est vraiment un contexte qui, à mon avis, explique pourquoi beaucoup de collègues ont cherché à nous suivre et à défendre les principes et les valeurs que nous portions dans nos listes, à savoir défendre vraiment la liberté universitaire, avoir un fonctionnement démocratique, avoir une meilleure représentativité des personnels dans cette ComUE. Cet état de fait est lié aux multiples dysfonctionnements qui ont eu lieu pendant les quatre ans qui se sont passés et déjà au niveau de la présidence puisqu'il y a eu une démission puis deux administrateurs provisoires. Je pense que ce n'est pas un bon signe de fonctionnement lorsqu'on en arrive là.

La reconduction d'I-Site est tout de même très incertaine aujourd'hui. Beaucoup espèrent que ce sera reconduit pour apporter un plus au niveau de la région et de la recherche. Mais dans ce projet I-Site, il y a beaucoup de disciplines et beaucoup de territoires qui ont été oubliés.

Au niveau des étudiants locaux, c'est vrai que peu bénéficient d'avantages de la ComUE au niveau des formations de masters internationaux, voire de facilités au niveau des doctorats.

Au niveau des personnels, pour les avoir côtoyés, les personnels de la ComUE ont des conditions de travail qui ne sont vraiment pas aisées en raison des outils à manipuler et de leur faible nombre. Et on a observé, par le passé, beaucoup de *turnover*, beaucoup d'arrêts maladie et aussi beaucoup de contractuels, une multiplication du nombre de contractuels qui étaient employés avec un *turnover* extrêmement massif. Ce qui ne permet pas de travailler en sérénité et sur du long terme.

Notre liste voulait vraiment essayer de défendre, dans un nouvel établissement puisque - Dominique Grevey en a parlé - nous allons devoir changer la forme ou le format de la ComUE. Dans ce nouvel établissement, il faudra repenser un petit peu les moyens de fonctionner, les moyens humains et financiers, bien entendu, mais aussi les perspectives tout en respectant les statuts de chacun. C'est quelque chose qui n'est pas facile, qui doit se construire, qui doit se co-construire entre ceux qui sont ici, membres du CA et du CAC, et aussi avec les acteurs présents. On pense donc qu'il y a plusieurs leviers qui doivent être mis en avant pour arriver à la fois à négocier avec l'Etat, bien entendu, puisqu'on doit essayer d'avoir plus de moyens de l'Etat, notamment des moyens pérennes, mais aussi avec la Région et les autres collectivités locales de la région Bourgogne-Franche-Comté pour arriver à co-porter des projets scientifiques et aussi des formations davantage co-construites avec les uns et les autres au niveau des sites et des disciplines.

Nous - donc avec cette candidature que je porte - souhaitons vraiment revisiter, refondre profondément cette ComUE au niveau de son fonctionnement en interne pour qu'elle soit vraiment dans l'intérêt et au service de tous. Je crois que c'est assez fondamental. Et que ce soit vraiment une plus-value, que ce soit au niveau social, au

niveau environnemental et bien sûr au niveau économique, comme cela a été évoqué tout à l'heure, mais dans une logique de service public et pour tous les publics.

Si cette ComUE ne doit être qu'un maillon administratif supplémentaire dans notre célèbre millefeuille français où on est capable de créer des échelons intermédiaires qui prennent des moyens mais qui n'apportent rien, je ne vois pas du tout où est l'intérêt, surtout quand ce n'est pas au service des personnels et des étudiants et au service de la recherche dans toutes ses dimensions.

Sur le versant recherche, il est vrai que l'élément principal qui anime l'ensemble des collègues qui ont voté pour nous, c'est vraiment l'idée que cette ComUE puisse soutenir toutes les recherches de toutes les disciplines quelle que soit leur finalité, comme la recherche fondamentale et appliquée. Une recherche qui est peut-être fondamentale aujourd'hui pourra devenir un vecteur ou un puissant élément d'attractivité demain, on ne le sait pas. Cela a été très bien dit sur les métiers.

Je pense que beaucoup ont eu le sentiment que la ComUE ne valorisait que certains projets porteurs et laissait de côté beaucoup de disciplines jugées non-rentables ou non-valorisables socio-économiquement. On a parlé des SHS. Il est vrai que beaucoup d'enseignants-chercheurs de cette discipline se sont posé la question de leur utilité, voire du respect de leur métier en tant que chercheur. Je crois que cela a été parfois perçu comme un profond mépris de la part des instances - pas uniquement de la ComUE - de se voir toujours recalés, alors même que ces équipes obtiennent des contrats européens, obtiennent des contrats internationaux, voire des contrats régionaux. Tout d'un coup, la ComUE les prive de cette possibilité de pouvoir aussi jouer aussi dans la cour et obtenir des crédits plus importants pour se développer.

Je crois que c'est vraiment un élément à avoir à l'esprit dans cette refonte de la ComUE, c'est-à-dire qu'il faut essayer, autant que faire se peut, de valoriser tous et toutes dans leurs métiers.

La liste que je représente défend quatre points, quatre lignes de force. C'est ce que nous défendrons dans cette ComUE, que je sois élu ou non élu. Ce sont les suivants. Il y a donc quatre points qui ont été un peu les leviers de nos revendications et de notre campagne électorale.

C'est vraiment la volonté de développer une recherche pluridisciplinaire fondamentale et appliquée qui reconnaisse les recherches de chacun à travers et peut-être au-delà des axes I-Site. On doit aussi réfléchir à d'autres formes de partenariats pour des disciplines qui ne seraient pas centrales au niveau des axes I-Sites et qui pourraient tout de même contribuer à son développement, ceci quelle que soit la discipline, quel que soit le lieu de l'implantation du laboratoire puisque, là aussi, il y a des formes de discrimination territoriale et, bien entendu, la finalité des travaux scientifiques.

Le deuxième point très important face aux dysfonctionnements antérieurs, c'est la promotion d'un fonctionnement transparent, démocratique, collégial et représentatif de la part des acteurs. Beaucoup d'acteurs se sentent maintenant, dans les instances de direction, sous représentés ou pas assez entendus dans l'orientation des développements des structures. Je crois que cette notion de co-création, de coproduction d'un développement est extrêmement importante, notamment pour que les crédits alloués, que ce soit pour le fonctionnement des personnels, leurs conditions de travail et l'accueil des étudiants, soient assurés avec la plus grande qualité possible.

On ne pourra bien sûr pas tout faire. Bien sûr, nous ne sommes pas une très grosse université. Mais je ne suis pas sûr que les plus grosses universités parisiennes traitent mieux leurs étudiants et leurs personnels que les nôtres.

L'idée est que nous soyons capables de plus travailler ensemble en respectant les uns et les autres et, en même temps, faire une force qui permette effectivement d'avoir une coopération et non pas une compétition entre les disciplines et les laboratoires pour essayer de trouver des solutions, des idées nouvelles pour innover dans le domaine de la recherche par rapport aux forces qui sont locales.

Le troisième élément, c'est qu'il faut vraiment que l'on s'attache à mieux prendre en considération le vivier d'étudiants régionaux. Je crois que c'est un élément extrêmement important. Et de renouer avec cette idée de service public de proximité vis-à-vis de ces étudiants parce que le risque que beaucoup perçoivent, c'est que la ComUE absorbe vraiment toute la recherche de haut niveau et notamment absorbe toute la possibilité d'avoir le lien formation-recherche uniquement au sein des formations promues par la ComUE alors que ce lien formation-recherche peut irriguer toutes les disciplines de tous les diplômes, y compris au niveau licence. Beaucoup craignent que la ComUE, à terme, devienne une super structure qui n'absorbe que l'excellence master et doctorat et que les autres composantes et les autres diplômes ne deviennent que des collèges universitaires justes bons à alimenter le niveau licence.

Je crois que, là-dessus, il faut travailler aussi en étroite collaboration avec les établissements pour que cette recherche portée par la ComUE transpire d'une certaine manière au niveau des formations d'un niveau inférieur, ceci pour faire en sorte que les étudiants aient des connaissances de pointe et soient plus adaptatifs aux enjeux et aux métiers de demain.

Enfin, au niveau des personnels, compte tenu du contexte, nous voulons vraiment lutter contre la précarité des personnels qui vont travailler dans la ComUE ou qui vont travailler pour la ComUE parce que c'est vraiment un grand danger qui est mis en avant par la loi de programmation de la recherche, avec la volonté de précariser de manière assez massive et systématique. Ceci alors que, tout le monde le sait, pour assurer les missions de manière continue en toute sérénité et sur du long terme, il faut donner du temps au temps et, effectivement, le fait de pouvoir stabiliser les personnels dans leur travail tout en envisageant leur progression de carrière, ce que ne permet pas la contractualisation, est un élément extrêmement important.

Enfin, pour conclure et pour vous faire part de mon CV puisque je n'ai pas eu l'occasion de l'envoyer à chacun d'entre vous, à titre personnel, je suis Professeur à l'université de Bourgogne. Je pense que je matérialise assez bien les conditions difficiles dans lesquelles nous sommes, dans cette ComUE et dans mon établissement, pour travailler. Il est vrai que les effets que j'appellerai pervers ou dévastateurs de cette ComUE, je les ai subis de plein fouet et je les connais, non pas en tant qu'administrateur provisoire, mais en tant qu'acteur de ce système.

Tout d'abord, je suis Professeur en Sciences Humaines et Sociales appliquées au sport, plus spécialement au domaine de la gestion du sport. J'ai appartenu à un laboratoire d'abord dijonnais puis ensuite bisontin. Je connais donc bien les deux sites principaux. Avec mes collègues et avec mes doctorants, nous n'avons jamais pu obtenir aucun crédit de la part d'I-Site, malgré de multiples dépôts, malgré de multiples candidatures. Nous avons toujours été un peu laissés-pour-compte alors que dans l'activité physique, le sport santé, le tourisme à travers les activités de pratiques ou de spectacles, beaucoup de choses pourraient être mobilisées. C'est un élément qui n'a jamais intéressé les jurys qui ont sélectionné les différents dossiers, alors même que ces projets que nous portons ont une écoute très favorable au niveau de l'ANR, de crédits européens ou même de crédits internationaux. C'est assez étrange.

Je suis un ancien directeur de l'école doctorale LISIT. Aujourd'hui, je suis directeur adjoint de l'école doctorale SEPT. Le fonctionnement de la ComUE, je le connais par ce biais, donc par rapport à mon implication en tant que directeur d'école doctorale. J'ai ainsi pu mesurer toute la difficulté de travailler de concert avec les différents établissements. C'est quelque chose qui est très difficile parce que les outils de gestion ne sont pas les mêmes, les interlocuteurs ne sont pas les mêmes, les temporalités ne sont pas les mêmes. Je parle surtout d'UB et d'UFC. C'est extrêmement compliqué. Cela génère des lourdeurs extraordinaires, des inquiétudes pour les doctorants, des difficultés aussi de discussion avec la Région de par notre mauvaise gestion en interne lorsqu'on doit préparer un ensemble de dossiers. C'est extrêmement compliqué et, pourtant, ce n'est pas dû au travail des personnes qui sont au bureau des études doctorales, bien au contraire, elles essaient

de faire le maximum, mais on a des difficultés de ce point de vue. Je l'ai perçu en tant qu'acteur, notamment dans le domaine de l'école doctorale.

M. Tatibouët.- Il vous reste 2 minutes.

M. Bouchet.- J'ai quasiment fini.

En même temps, je suis, comme je vous l'ai dit, un petit enseignant dans son petit établissement, mais je suis aussi responsable, malheureusement, de deux diplômes. C'est-à-dire que je suis obligé, par manque de moyens humains, d'être responsable d'une licence 3 et d'un master 1 parce qu'on a beaucoup d'étudiants et le PRE (Plan de Retour à l'Équilibre) de notre université nous a amenés à geler des postes. Trois départs en retraite n'ont pas été renouvelés. On se retrouve donc à très peu à gérer énormément de diplômes alors que nos étudiants sont de plus en plus nombreux et sont soucieux d'avoir une professionnalisation adaptée.

J'ai fini.

M. Tatibouët.- On va pouvoir passer aux questions.

M. Beaud.- J'ai été assez surpris de constater qu'il y avait deux candidats puisque, dans un mail d'hier, on nous indiquait qu'il n'y avait qu'un unique candidat. C'est donc juste une question de candidature. Pourquoi n'avons-nous pas été mis au courant de votre candidature ?

M. Bouchet.- C'est tout simplement parce qu'il y a eu une mauvaise discussion en interne. Lors du dernier CA où nous étions présents, il n'y a pas eu d'appel à candidature pour la présidence. On a parlé d'appel à candidature pour la commission des statuts, mais ceci n'a pas été évoqué. Du coup, on pensait que cela se faisait en séance.

Il y a 4 ans, cela s'était fait comme ça, les candidats s'étaient déclarés au moment de l'élection.

Désolé.

M. Tatibouët.- Pas d'autre intervention ? Monsieur Piat.

M. Piat.- Merci pour votre candidature.

Vous avez dit, en quatrième point, que vous souhaitiez lutter contre la précarité des personnels de la ComUE. C'est effectivement une grande question. Personnellement, je n'arrive pas à le comprendre, ou du moins j'ai ma petite idée. L'Etat a la volonté de créer une grande structure au sein d'une région comme la Bourgogne-Franche-Comté. Même si nous avons un PIB assez faible, nous occupons tout de même une grande partie du territoire français. Il est donc extrêmement étonnant de voir la manière dont les moyens ont été engagés pour construire cette ComUE, avec une base essentiellement fondée sur des contrats à durée déterminée. Ceci interroge.

Cela interroge aussi sur comment, si par malheur nous perdions des grandes sources de financement telles que l'I-Site qui permet justement de payer beaucoup de personnels, nous arriverons à survivre puisque là, finalement, ce serait nous mettre directement la tête sous l'eau et, en gros, nous achever.

Je n'ai pas la réponse à la question, mais personnellement je ne vois pas et je ne sais pas - je vous interroge donc puisque vous le mettez au programme - quels sont aujourd'hui nos leviers pour arriver à lutter contre cette précarité et permettre d'obtenir plus de personnels statutaires au sein de la ComUE pour, quelque part, pérenniser son fonctionnement.

M. Bouchet.- C'est effectivement une question très délicate et je ne suis pas sûr que la ComUE ait les ressources et les solutions en interne. Je pense que c'est un combat qui doit se mener au niveau de l'Etat. À une époque, il avait été mis en place ce qu'on appelait la loi Sauvadet qui permettait, au bout d'un certain temps de contractualisation,

d'être titularisé en fonction des missions qui étaient les siennes. Je pense que ce genre de dispositif pourrait être un des leviers.

Sur l'uB où je connais davantage, il y a plus de 40 postes d'enseignant-chercheur qui ont été gelés. Il y a énormément de postes de titulaire qui ont été gelés. Ce travail peut-être fait aussi au niveau local, avec les établissements vu qu'*a priori* la situation financière est un peu plus favorable, pour amener progressivement à dégeler ces postes pour offrir des emplois pérennes, y compris transférés à la ComUE. Ce qui permettrait de recruter sur du plus long terme des personnels. C'est une des solutions à très court terme.

Sinon, je pense effectivement que c'est un combat qui se joue au niveau de l'Etat et du ministère.

Si on regarde la loi de programmation, la nouvelle loi qu'a proposée Madame Vidal, on est face à un renforcement de cette précarisation. Ce n'est pas du tout une logique de pérennisation des postes qui est sous-jacente. C'est donc un combat qui est plutôt national, en espérant que cela puisse transpirer jusqu'au niveau local si c'est possible. C'est loin d'être gagné, mais peut-être que l'une des solutions est effectivement de travailler avec les établissements, notamment avec l'uB et l'UFC, et le nombre important d'emplois statutaires qui ont été gelés pour résoudre les problèmes financiers qui sont *a priori* un peu plus derrière nous. Ceci est encore à mesurer parce qu'il n'y a pas beaucoup de crédits récurrents de l'Etat, ne serait-ce que pour compenser le CVEC, tout bêtement. Mais il y a d'autres éléments et je pense qu'il y a peut-être un petit levier de ce point de vue. Mais il est vrai que c'est un enjeu qui est plutôt d'ordre national.

M. Guinebert.- J'ai une question qui rebondit un peu sur ce qu'a dit mon collègue élu étudiant. Je suis tout de même assez surpris de la manière dont cela se passe parce qu'il me semble qu'il y a une distorsion entre les deux candidats à la présidence étant donné que nous avons eu un CV hier. On a eu le temps de l'étudier. J'ai fait quelques recherches, ce qui m'a permis de voir un peu la philosophie que portait cette candidature. Et puis là, on voit une candidature, même si je savais qu'il allait y en avoir une autre. Cela me pose donc un problème.

Et puis à voir simplement la disposition, avec des pupitres qui sont mis d'un côté et pas de l'autre. Cela me pose tout de même un souci au niveau de cette élection, en se disant qu'on arrive là et, finalement, il n'y a pas réellement d'élection. J'ai l'impression que c'est joué alors qu'il y a deux visions qui s'opposent à mon sens frontalement. Les deux peuvent se justifier d'un côté et de l'autre. Je pense qu'il y a un petit problème à ce niveau-là.

Ma question est : est-ce qu'il y a eu un appel à candidature de posé ou alors est-ce qu'on arrive là avec finalement un CV qui a été déposé et l'autre qui nous arrive ici ? Ceci m'interroge.

Mme Bourhis.- Je vais répondre sur ce point.

Il y a bien sûr eu un appel à candidature qui a été publié sur notre site internet. Et c'était aussi dans le processus électoral.

M. Tatibouët.- Monsieur Créantor.

M. Créantor.- J'ai une petite question. Je rebondis sur ce qu'a dit l'élu étudiant. On a deux candidatures totalement opposées. De ce que j'ai compris de votre candidature, c'est qu'au final, I-Site, pour vous, ce n'est peut-être pas important. J'aurais donc aimé mieux comprendre votre stratégie sur la façon dont vous vouliez faire la ComUE. Parce que j'ai l'impression qu'au final, pour vous, on peut se passer de l'I-Site et que vous vous appuyez plus sur les établissements. Est-ce que vous avez déjà une réflexion à ce niveau ? Parce qu'on sait ce qui s'est passé il y a 4 ans. Donc est-ce que vous avez déjà une réflexion avec les chefs d'établissement pour amener une politique le cas échéant si nous n'avons pas l'I-Site ?

M. Bouchet.- Je ne suis pas administrateur provisoire de la structure, donc il est vrai que je ne connais pas l'intégralité des responsables des autres établissements. C'est un fait. Il faudra donc du temps pour les connaître et connaître leur point de vue et leur volonté de développement. En plus, nous avons deux nouveaux présidents, un président et une présidente pour l'uB et l'UFC. Donc là aussi, chacun doit prendre ses marques.

La ComUE et l'I-Site sont là. On nous propose de possibles dispositifs d'évolution qui peuvent être une ComUE expérimentale. Il y a plusieurs dispositifs qu'il faut étudier avec leurs avantages et leurs inconvénients.

L'I-Site, le projet a été déposé pour sa reconduction. Il ne s'agit donc pas de dire qu'on ne fait pas l'I-Site. C'est une partie importante du budget de la ComUE. Je crois que c'est de l'ordre de 8 millions d'euros par an, de mémoire.

Mais comment cette ressource peut-elle bénéficier à un plus grand nombre de disciplines et de laboratoires ? C'est un peu cela, le sens de la réflexion.

Après, sur les axes I-Site et leur structuration, on ne peut pas faire fi de l'héritage. On ne peut pas tout raser, faire une politique de la terre brûlée et repartir de rien. Il y a eu des structurations, des choses qui ont été, à mon avis, du point de vue de la recherche, extrêmement positives, qui ont permis de valoriser de nombreux laboratoires et de nombreuses recherches. Pour autant, à mon avis on doit pouvoir rediscuter dans le cadre d'une refonte d'une ComUE expérimentale, par exemple, des statuts des uns et des autres. L'orientation évoquée par Dominique Grevey est une piste intéressante que je ne connaissais pas. Donc pourquoi ne pas aller sur des défis sociétaux, en effet, mais il y a peut-être d'autres éléments à prendre en considération.

Il est vrai qu'avec ma moins grande expérience, mes moindres contacts avec les responsables d'établissement du fait que je ne sois qu'un enseignant-chercheur dans un établissement, je n'ai pas forcément la vision, ni une perception très fine de tous les enjeux qui se jouent entre les gros regroupements d'universités dans le paysage national, voire international. Pour autant, on peut apprendre. Il suffit de se former, d'être en relation avec les gens et je pense que ce n'est pas une situation qui soit si difficile. La première ComUE s'est montée de rien. Les gens se sont mis autour de la table, ont commencé à discuter d'un projet.

Donc effectivement, contrairement à mon collègue, cela mettra certainement beaucoup plus de temps parce qu'il faut apprendre à connaître les structures, les gens et voir où sont les nouvelles orientations, notamment avec les deux nouveaux présidents d'uB et d'UFC qui sont tout de même deux acteurs assez importants et avec les autres établissements.

M. Tatibouët.- Y a-t-il une autre question ? Est-ce que quelqu'un d'autre veut intervenir ? Non. Sinon, nous allons passer au vote.

Mme Bourhis.- Nous allons passer au scrutin. L'urne est au fond. Madame Clerget va commencer.

M. Tatibouët.- On nous rappelle qu'il faut peut-être préciser les règles. Il y a deux bulletins, un pour Monsieur Bouchet et un pour Monsieur Grevey, plus des bulletins blancs.

Le mécanisme des procurations est géré directement par Emmanuel Paris, qui est le responsable juridique d'UBFC.

Ceux qui votent sont les membres élus, les personnalités extérieures et puis les membres nommés, donc tous ceux qui sont autour de cette table, sachant que chacun devra émarger).

M. Guinebert.- C'est peut-être un peu procédurier, mais on n'a pas fait le point sur les membres qui composaient le CA en termes de noms.

M. Tatibouët.- Si, on les a.

M. Guinebert.- Oui, mais les présents. Et puis en termes de quorum pour le vote. Donc simplement faire le point sur les procédures pour que cela se fasse dans les règles.

J'ai l'expérience de ce qui s'est passé à l'UFC au niveau des procédures, etc. Donc si on pouvait éviter de perdre inutilement trois mois, je pense que ce serait bien.

M. Tatibouët.- Madame Bourhis va vous donner la liste des présents et les procurations.

Mme Bourhis.- Nous avons 35 présents, 9 procurations, sachant que le vote se fait selon la règle de la majorité absolue des suffrages exprimés, qui est donc à 44. Le candidat élu sera celui-ci qui recueillera 22 voix en retirant auparavant les bulletins blancs. Ce sont les suffrages exprimés valablement recevables.

(Les membres de l'assemblée procèdent au vote à bulletin secret).

(Mme Vuillermoz, Mme Buscaglia, M. Paris et Mme Jolissaint procèdent au dépouillement).

M. Tatibouët.- Monsieur Dominique Grevey est élu Président d'UBFC avec 32 voix.

(Applaudissements).

Monsieur Bouchet a obtenu 9 voix.
Il y a eu 2 bulletins blancs.

M. Grevey.- Je voudrais vous remercier pour la confiance que vous m'accordez. J'ai conscience de la pression que je vais avoir sur les épaules. J'essaierai de faire en sorte de ne pas aller dans la mauvaise direction selon vous, mais en tout cas d'aller dans la bonne direction selon moi.

Plaisanterie mise à part, je vous donne rendez-vous le 10 décembre pour le prochain conseil d'administration à Besançon, au cours duquel vous seront présentés les futurs vice-présidents, au cours duquel nous discuterons de la convention que va passer UBFC avec le CNRS, convention de site. Il est prévu qu'elle soit signée le 15 décembre avec Antoine Petit, le PDG du CNRS, à Besançon.

Nous parlerons également de la mise en place de la commission des statuts qui devra travailler très rapidement.

Merci encore. Merci pour votre présence. Je vous donne rendez-vous dans une semaine, le 10 décembre à 14 h 30.

M. Guinebert.- Pour la commission des statuts et les candidatures, c'est simplement un mail ?

M. Grevey.- Oui.

M. Beaud.- Pour la commission des statuts, vu qu'on avait évoqué qu'il y ait trois représentants étudiants au lieu de deux, est-ce qu'il y a eu une avancée à ce sujet ou est-ce qu'on est toujours sur deux ?

M. Grevey.- On en parlera le 10.

M. Beaud.- Je ne pourrai pas y être. Je vous prie de m'en excuser d'avance. J'ai un partiel.

- : - : - : - : - : - : -

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 40).